



CONVENTION SUR LES ESPECES MIGRATRICES

Distribution: Générale

PNUE/CMS/StC38/Doc.2
17 octobre 2011

Français
Original: Anglais

TRENTE-HUITIEME REUNION
DU COMITE PERMANENT
Bergen, 19 novembre 2011
Point 2 de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR ANNOTE PROVISOIRE

(au 17 octobre 2011)

Lieu : Centre de Conférence Salem, Bergen
Horaires : 09h00 -12h00

1. **Allocations d'ouverture et introductions**

Ouverture de la réunion par le Président puis allocutions de bienvenue par la Secrétaire exécutive de la CMS.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour (doc StC38/1) et l'ordre du jour annoté (doc StC38/2) seront présentés pour adoption.

3. **Adoption du rapport de la 37^{ème} réunion du Comité permanent**

Le projet final du rapport de la 37^{ème} réunion du Comité permanent de la CMS (doc StC38/Inf.2) sera présenté pour adoption.

4. **Rapport d'avancement des activités depuis la 37^{ème} réunion du Comité permanent de la CMS**

Le Secrétariat présentera un rapport oral d'avancement de ses activités depuis la 37^{ème} réunion du Comité permanent de la CMS.

5. **Coopération avec d'autres Secrétariats d'AME**

(a) **Plan de travail commun avec la CITES**

(b) **Plan de travail commun avec la CBD**

(c) **Plan de travail commun avec Ramsar**

Le Secrétariat donnera une présentation orale résumant le contenu des trois projets de plan de travail commun. Le Secrétariat de la CITES fera une présentation orale des dernières mises à jour sur les commentaires reçus par les Parties à la CITES sur une version précédente du plan de travail commun CITES/CMS. Le Secrétariat invitera le Comité à examiner, commenter et approuver les projets de plan de travail commun.

6. **Procédure à suivre pour l'élection des nouveaux membres du Comité permanent**

Le Président décrira la procédure aux membres et membres suppléants pour être désignés et élus par la COP. Tous les membres titulaires sont éligibles au renouvellement de leur mandat sauf l'Arabie Saoudite.[Référence Règles 9 : Le

Pour des raisons d'économie, ce document est imprimé en nombre limité et ne sera pas distribué en la réunion. Les délégués sont priés de se munir de leur copie et de ne pas demander de copies supplémentaires.

mandat des membres régionaux et de leurs suppléants expire à la clôture de la deuxième réunion ordinaire de la Conférence des Parties qui suit la réunion au cours de laquelle ils ont été initialement élus. Les membres régionaux ne peuvent accomplir plus de deux mandats consécutifs.]

7. Etat des préparations pour la COP10 de la CMS

(a) Résumé du travail préparatif

(b) Arrangements logistiques et procédures

- (i) Composition de la réunion: Comité, Groupe de travail et Président/Vice-Président**
- (ii) Calendrier de la Conférence comprenant la réunion des donateurs, la table ronde des AME, événements associés et autres réunions**
- (iii) Règles de procédure de la COP10**
- (iv) Pouvoirs et droit de vote**

Le Secrétariat informera oralement la réunion des préparations pour la COP10 (documents PNUE/CMS/Conf.10.1 Ordre du jour provisoire, PNUE/CMS/Conf.10.2 Ordre du jour annoté, PNUE/CMS/Conf.10.3 Calendrier provisoire pour la COP10 et réunions associés, PNUE/CMS/Conf.10.5 Règles de procédure provisoires, PNUE/CMS/Conf.10.7 Rapport du Président du Comité permanent, PNUE/CMS/Conf.10.8 Rapport du Président du Conseil scientifique)

8. Documents clés et projet de résolutions: traitement et suivi

(a) Budget 2012-2014 de la CMS

(b) Aperçu général de la “Structure future” de la CMS examen et options proposées

(c) Rapport à la COP du Président du Comité permanent

Le Secrétariat informera la réunion oralement du contenu des documents relatifs au budget (PNUE/CMS/Conf.10.18a Exécution du budget de la CMS 2009-2011 et PNUE/CMS/Conf.10.18.b Budget 2012-2014 de la CMS), Structure future (PNUE/CMS/Conf.10.20 Phase III de la Structure future de la CMS), le Fonds d'affectation spéciale (PNUE/CMS/Rés.10.1 Questions d'ordre financier et administratif et termes de référence pour l'administration du Fonds d'affectation spéciale) et la famille de la CMS (PNUE/CMS/Rés.10.9 Structure et stratégies futures de la CMS et de la famille de la CMS)

9. Rapport du Président du Conseil scientifique sur les résultats de la 17^{ème} réunion du Conseil

Le Président fera une présentation orale des résultats de la 17^{ème} réunion du Conseil

10. Date et lieu de la 39^{ème} réunion du Comité permanent

Le Comité sera invité à convier la 39^{ème} réunion dans la même salle immédiatement après la clôture de la COP10.

11. Divers

Le Président invitera les Parties à soulever toutes autres questions liées au Comité permanent.

12. Clôture de la réunion

Le Président clora la réunion après que tous les points de l'ordre du jour soient traités.